



## Programme de formation

# DERMOPIGMENTATION MICROBLADING



Référence :

AV20.T.202



## PROGRAMME DE FORMATION

### Microblading

## DESCRIPTION DE LA FORMATION

### ➤ Objectifs

La formation « Dermopigmentation – Microblading » vise l'acquisition des connaissances et de la technique nécessaires pour être en mesure d'**exercer l'activité de technicien(ne) en maquillage semi-permanent** en employant la technique innovante et manuelle de **microblading**. La formation permet au stagiaire d'observer les conditions réelles du métier et met l'accent sur les règles d'hygiène et de salubrité à respecter.

Les objectifs de la formation sont donc les suivants :

- Maitriser l'outil de microblading : préparation et montage du stylet, choix des aiguilles, utilisation
- Maitriser la technique de mise en forme du sourcil (dessin et geste de piquage) sur peaux synthétiques puis sur modèles
- Maitriser le choix des pigments et des couleurs
- Savoir informer et rassurer le client
- Savoir préparer le poste de travail (nettoyage, désinfection et installation)
- Maitriser les différentes législations en vigueur et les règles d'hygiène et salubrité
- Savoir choisir les fournisseurs pour les achats de consommables et de matériel de tatouage, dans le respect de la loi

### ➤ Public et prérequis

Cette formation s'adresse aux professionnels souhaitant pratiquer les techniques liées au maquillage semi-permanent utilisant un stylet manuel.

Elle est ouverte à toute personne :

- ayant au moins 18 ans le 1er jour de la formation,
- ayant suivi et validé une formation « Hygiène et Salubrité ».

La formation est organisée pour un **effectif maximum de 4 stagiaires** afin de privilégier un accompagnement personnalisé des stagiaires dans leur apprentissage.

⇒ **En cas de handicap**, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous vous fassions part de nos conditions d'accueil.

### ➤ Durée et Horaires

Le programme de formation se déroule sur **4 journées**, à raison de 8 heures par jour, selon les horaires suivants :

- Le matin : 9h30 – 13h00
- L'après-midi : 14h00 – 18h30

3 jours sont consacrés à la formation théorique et pratique (24 heures) et une journée de pratique en situation réelle, avec modèles libres (8 heures), pour un total de **32 heures** de formation.

### ➤ Lieu

Locaux de VIVE Conseil et Formation : 110, avenue des Poilus 13013 **Marseille**

### ➤ Organisme de formation et formateur

**VIVE Conseil et Formation** est un organisme spécialisé dans la formation des professionnels dont les activités sont soumises aux réglementations de la Santé publique et de la Sécurité sanitaire, en relation avec les métiers du tatouage, du perçage et du maquillage permanent.



## PROGRAMME DE FORMATION

### Microblading

VIVE Conseil et Formation propose ainsi la formation Habilitation Hygiène et Salubrité (il dispose de l'habilitation de l'ARS pour cela), ainsi que des formations techniques en Tatouage, en Perçage, en Maquillage Permanent, en MicroBlading.

La formation sera encadrée par une **professionnelle expérimentée de la dermopigmentation du visage**. Actuellement en exercice au sein de son institut **Atelier Dermo**, elle dispose de solides compétences pédagogiques et techniques sur l'art du maquillage semi-permanent avec un stylet manuel, technique dite du « microblading ». Cette référente sera présentée aux stagiaires au début de la formation.

#### ➤ Méthode pédagogique et déroulé de la formation

La formation est basée sur un apprentissage théorique approfondi de la technique, des outils et des règles d'hygiène, suivi d'une mise en pratique progressive et complète sur des supports non vivants, puis sur des modèles.

#### Déroulé de la formation :

Le 1er jour à l'arrivée des stagiaires, une pochette d'accueil est remise à chaque stagiaire. Cette pochette comprend les documents utiles au suivi de la formation.

En tout début de formation, après le rappel des contenus pédagogiques qui seront abordés durant la formation, un tour de table est proposé au groupe afin que chaque stagiaire puisse se présenter, s'autopositionner dans le groupe et donner un aperçu de ses connaissances du métier (débutant, amateur, professionnel ...).

A l'issue, une autoévaluation initiale individuelle concernant le métier de praticienne en microblading est proposée.

En fin de formation, une évaluation finale est proposée.

Une analyse des écarts entre les évaluations initiales et finales est réalisée collégialement. Ces évaluations sont conservées par VIVE Conseil et Formation et sont archivées dans le classeur « Sessions ».

Durant les 7 jours de formation, une fiche de suivi individuelle et journalière est renseignée par le formateur.

Ce suivi porte sur les observations des pratiques et permet de s'assurer que les réalisations des stagiaires, la bonne utilisation des matériels et des produits utilisés sur les futurs clients sont correctement réalisés, conformément aux obligations réglementaires.

Les points d'observation sur les pratiques portent sur les points forts, les difficultés rencontrées, le positionnement du stagiaire dans le groupe.

En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, des solutions sont mises en place par le formateur ; adaptation des exercices, exercices supplémentaires, points sur lesquels insister.

Un temps de debriefing du groupe est aménagé, ce temps incluant les questions / réponses résiduelles des stagiaires sur les contenus abordés lors de la formation et sur l'enquête, à chaud, envoyée à chaque stagiaire sur leur satisfaction vis-à-vis de la formation.

## PROGRAMME DE FORMATION

### Microblading

#### ➤ Accompagnement et suivi personnalisé

La formatrice sera disponible durant toute la formation pour accompagner les stagiaires dans les phases de pratique et répondre à leurs questions. Le nombre restreint de stagiaires permet de faire un suivi personnalisé et d'adapter la formation afin que chaque stagiaire avance à son rythme et progresse au mieux.

A l'issue de la formation, une **attestation de formation individuelle** sera délivrée au stagiaire, à conditions qu'il ait assisté à l'ensemble des unités de la formation (feuille d'émargement), qu'il ait eu un comportement adapté aux mises en situation, et qu'il ait validé l'acquis de compétences liées au métier de technicien(ne) en maquillage semi-permanent utilisant la technique du microblading (évaluées par la formatrice à partir d'une fiche individuelle de suivi).

#### ➤ Moyens techniques

La formation se déroule dans une salle équipée permettant de proposer un échange efficace entre les stagiaires et le formateur. Un support de formation est projeté pour chacun des modules qui sont abordés.

Pour la formation pratique, l'ensemble des protections individuelles nécessaires à la pratique du maquillage semi-permanent (blouses, gants, masques, etc) seront fournies. Un stylet manuel sera également mis à disposition des stagiaires pour leur permettre de s'entraîner.

- ⇒ Les stagiaires seront responsables de l'utilisation et de l'entretien des stylets et du matériel mis à leur disposition durant la formation.
- ⇒ Les appareils utilisés sont des matériels professionnels de technologie récente afin de garantir la mise en œuvre du maquillage semi-permanent dans des conditions optimales. Toutes les activités se déroulent selon les règles d'hygiène imposées par le ministère de la Santé.





## PROGRAMME DE FORMATION Microblading

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### JOUR 1

Introduction au Microblading : définition, pratique, proportions de design avec 3 techniques différentes (compas, règle, fil et règle amovible).

Les phototypes de peau : comment choisir les couleurs de pigments pour chaque phototype de peau, présentation d'outils (aiguilles, mesures, pigments etc.). Anatomie du visage et sourcils.

La mise en forme : détermination de la forme correcte du sourcil, création de la bonne taille et forme du sourcil, proportion avec le visage, et l'utilisation de nos équipements et de la technologie. Détermination numérique de la symétrie.

La reconnaissance du type de peau et le choix des pigments.

Durabilité et intensité de la couleur et des formes et maintien dans le temps.

#### JOUR 2

Colorimétrie, étude des couleurs et des pigments, absorption et réaction de la peau.

Entraînement et exercices de dessins sur papier.

Précautions avant/après, actions post-traitement.

La méthode de détermination de la profondeur de l'incision de la peau et application du pigment.

Travaux pratiques sur peau artificielle.

#### JOUR 3

Suite des travaux pratiques sur peau artificielle.

Réalisation en microblading sur modèle.

#### JOUR 4

**Une journée de pratique sous la supervision de la formatrice avec mise à disposition pour chaque stagiaire d'un poste de travail pour tatouer ses modèles**

LE PLUS DE LA  
FORMATION

Remise des attestations et bilan de la formation

#### CONTACT

**Denis HUGUES**

VIVE Conseil et Formation

Par téléphone au : 09.82.61.94.84.

Par e-mail : [contact@associationvive.fr](mailto:contact@associationvive.fr)

Site internet : <https://www.associationvive.fr/>